

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Master Design	
Orientation	Photographie	
Titre du module	Photographie Appliquée I	
Code	1MaDePH11	DPH303851FE18
Type de formation	Master	
Semestre	Semestre 1	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français / Anglais (selon les intervenant-e-s)	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	La maîtrise des techniques et technologies de prises de vue pour l'image fixe et en mouvement, en lien avec les pratiques commerciales, éditoriales et artistiques. La définition d'un corpus photographique et son organisation en séquence d'images. La valorisation des résultats véhiculée par les plateformes numériques (web, réseaux sociaux) et/ou par des accrochages, installations, éditions.
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) Photographie Appliquée (6 x 8 périodes lors des semaines standard + 1 semaine bloc): sur la base de travaux de groupe et de consultations régulières avec l'enseignant, les étudiant-e-s abordent les divers aspects liés à la conception, la production et la réalisation d'un travail photographique. Le cours insiste sur les aspects professionnels et commerciaux des projets et traite, en outre, des aspects techniques complexes liés à la nature de chaque projet.</p> <p>b) Photo Books (6 x 1 jour): les étudiant-e-s développent leur travail autour d'une thématique définie en collaboration avec l'enseignant. Ils/elles réalisent leur projet d'édition photographique sous une forme éditoriale cohérente (édition, site Web, magazine etc.).</p>
Formes d'évaluation et de validation	Les travaux réalisés font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les notes attribuées.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module. Pas de remédiation possible après répétition du module.
Enseignants	a) Charles Nègre b) Bruno Ceschel

Responsable du module	Milo Keller		
Descriptif validé le	20 août 2018	Par	Milo Keller